LLE
ute sorte,
[130

le recouvrements
ET, procureur,
BULLE
amiables et juridiques. —
eignements. — Gérances. —
thécaires. [587

ÉMIGRANTS
POUR
ÉRIQUE
ont leur trajet
e et le meilleur marché
avec les [88
à grande vitesse
& Cie, à BALE
ralbahnplatz 12
ur représentant :
NÆBER, à Bulle.

ause de départ,
lra de gré à gré : 1° 1 char
; 2° 1 char à 1 ou 2 chevaux,
1 concasseur presque tout
is et beaucoup d'autres choses
la Maison de Ville, La Tour.
Anselme Berchtold.

Zacherlin
plus efficace pour la
de tous les insectes.
ne manière frappante et fait
omptement et sûrement jus-
e trace tout insecte nuisible.
en observer que tout ingré-
ns du papier ne peut jamais
é comme une
ialité Zacherl.
e produit se vend en flacons
à prix modéré :
chez M. L. Desbiolles.
» M. Jules Lavanchy.
» Pharm. G. Comte.
Dépôt principal : [342
ZACHERL,
Goldschmiedgasse N° 2.

2 fr. au lieu de 4 fr. 70.
e complet d'écriture ou
ERIE à 2 fr.
NU : Prix ordinaire
te boîte Fr. — 40
bles de papier à lettre » 2 —
ppes en 2 grandeurs » 1 —
es d'acier » — 30
» — 10
ume » — 10
» — 30
de bureau très noire » — 20
omme élastique » — 20
à cacheter » — 20
pier buvard » — 10
de vente ordinaire, Fr. 4 70
ets sont placés dans une élé-
ée et cloisonnée; ils ont une
le 4 fr. 70. Une papeterie
aires, 8 fr, et 10 exemplaires
r une papeterie à 2 fr. J'expé-
demandeur envoie le montant
te, sinon je prends rembourse-
serve les contrefaçons.
A. Niederhæuser,
fabr. d'articles de papeterie,
Granges (Soleure).

ile Lenz, imprimeur-éditeur.

HUITIÈME ANNÉE — N° 25 | En avant la Grue! | MERCREDI 27 MARS 1889

LA GRUYÈRE

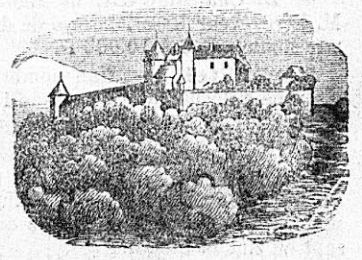

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
» » 6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 20 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de port.

Bulle, le 26 mars 1889.

NOUVELLES SUISSES

Militaire. — Le Conseil fédéral a fait des promotions et des mutations dans les commandements de l'infanterie comme suit :

Promotions : Lieutenants-colonels : MM. G. Gribi, à Berthoud ; Jean de Wattenwyl, à Berne ; Aug. Hauser, à St-Gall ; Henri Wyss, à Einsiedeln ; Georges Nef, à Herisau ; Arnold Kriech, à Küssnacht. Major : Albert Berney, à Genève.

M. D. Perret, à Neuchâtel, actuellement dans l'état-major, prend le commandement du 4e régiment, et M. J. de Wattenwyl, à Berne, le commandement du 8e régiment (élite) ; ce dernier remplace M. L. Gagnebin, à St-Imier, qui passe au 8e régiment de landwehr.

MM. les lieutenants-colonels E. Colombi, instructeur, à Lausanne, J. David, à St-Imier, et J. Ducrey, à Sion, tous trois chefs de régiment, sont mis à disposition.

Faux billets de banque. — Dans l'Oberland bernois, quelques faux billets de 50 fr. de la Banque cantonale de Berne ont été mis en circulation.

Ces billets, falsifiés par le moyen de la photographie, sont de teinte brunâtre, en papier satiné et cassant, dans lequel le filigrane 50 manque. Le dessin est malproprement peint en vert au lieu d'être imprimé. De même les signatures et l'indication des séries et numéros.

On vient d'arrêter à Interlaken deux individus convaincus d'avoir participé à la fabrication de ces billets. Ce sont les frères Stæhli, l'un est lithographe, l'autre, graveur sur bois.

Emigration. — L'année dernière, 8346 personnes (7558 en 1887) ont quitté la Suisse pour émigrer dans les pays d'outre-mer. Appenzell Rh.-Int. compte 12 émigrants, Nidwald 20, Obwald 27, Zoug 36, Uri 78, Fribourg 98, Lucerne 99, Schwytz 127, Thurgovie 148, Schaffhouse 152, Glaris 167, Appenzell Rh.-Ext. 168, Soleure 178, Bâle-Campagne 236, Grisons 244, Genève 246, Valais 274, Vaud 397, Neuchâtel 420, Argovie 424, Bâle-Ville 436, St-Gall 438, Tessin 794, Zurich 961, Berne 2166.

Dans ce dernier canton, l'émigration prend de nouveau de grandes proportions. Une centaine d'émigrants, pour la plupart agriculteurs, ont quitté Berne jeudi dernier, et l'on signale des départs dans d'autres localités bernoises.

Affaires tessinoises. — Se conformant à l'art. 102, § 11 de la Constitution fédérale, le Conseil fédéral présentera aux Chambres un message au sujet des mesures prises par la Confédération dans le canton du Tessin.

Chambres fédérales. — Les Chambres fédérales se sont réunies lundi après midi pour la reprise de leur session d'hiver. Les nouveaux députés aux Etats, MM. Baumann (Thurgovie) et Pfenninger (Zurich), ont été assermentés.

Société du Grütli. — Les sections de la Société du Grütli doivent se prononcer d'ici au 15 avril sur la question de savoir si la société veut se charger des frais qui seraient nécessaires pour recueillir les 50,000 signatures exigées pour demander la revision de la Constitution fédérale.

Zurich. — L'assemblée générale de la commune de Zurich a voté dimanche, à l'unanimité, 250,000 francs et une cession de terrain pour le musée national.

Berne. — Le cadavre momifié découvert l'autre jour dans les combles de l'hôpital de l'Isle est celui d'un garde-malade nommé Hodler-Witschi, qui avait disparu sans laisser de traces il y a plus de quarante ans et dont la femme, paraît-il, est encore en vie.

— L'une des dernières nuits, le village de Montignez a été le théâtre d'un crime épouvantable qui a jeté la consternation dans toute la contrée. Les circonstances dans lesquelles ce forfait a été accompli sont encore assez obscures. Vers 9 heures, un nommé Alcide Jobin, en rentrant à son domicile, trouvait sa femme étendue à terre dans une mare de sang. Sur le lit était couché, sans connaissance, les veines des deux bras coupées, un individu de la localité du nom de Joseph Moine.

La femme J. avait l'artère carotide gauche tranchée net. L'instrument qui a servi au crime, un rasoir, était encore sur la table.

Une autre version de cette sanglante affaire donne à croire que la femme se serait elle-même coupé la gorge ; mais tous les indices font jusqu'ici présumer qu'elle a été la victime de Moine.

La justice informe. Tous les détails de cet horrible drame ne sont pas encore connus. Il paraît que les médecins n'ont pas perdu tout espoir de guérir Joseph Moine.

— Il s'est passé l'autre jour à Oberwohlen une scène rappelant les évictions de l'Irlande. Un propriétaire, après avoir épuisé toutes les instances légales, avait obtenu contre un de ses locataires un arrêt d'expulsion. Accompagné d'un agent de police, il se rendait au domicile de ce locataire pour faire procéder à l'expulsion. Le malheureux qu'on allait ainsi mettre sur la rue était un père de famille. Voyant entrer chez lui l'agent de police, il passa dans une pièce voisine où une détonation se produisit bientôt. Quand on pénétra dans la pièce, on trouva le pauvre diable horriblement mutilé ; il s'était fait sauter la tête à l'aide d'une cartouche de dynamite. Il laisse une femme et trois enfants en bas âge.

Schwytz. — La police a arrêté à Brunnen un ancien maître d'école du nom de Suter, fortement soupçonné d'avoir commis le vol signalé dernièrement à la trésorerie d'Etat.

Bâle. — Le tribunal criminel avait soumis à des chimistes la question de savoir si le vert-de-gris est réellement inoffensif, comme l'avait prétendu le défenseur d'un mari qui avait tenté à trois reprises d'empoisonner sa femme. L'expert-chef, M. le professeur Piccard, déclare, contre toute attente, qu'on ne saurait considérer l'oxyde de cuivre comme un toxique, mais uniquement comme un vomitif.

Voilà une expertise que l'accusé accueillera avec satisfaction.

Vaud. — Un crime abominable a été commis vendredi au hameau des Tuileries près Grandson. Un fils, atteint d'aliénation mentale, a tué son père avec une hache ; puis il lui a tranché la tête.

— Jeudi matin, on a trouvé un inconnu pendu à un arbre fruitier dans un verger, derrière le village. Ce malheureux a probablement mis à exécution son projet dans la nuit de mardi à mercredi, car on l'a vu pendu dès mercredi matin, mais sa position était telle qu'on l'a pris pour un homme nettoyant un arbre, vu qu'il touchait terre avec les pieds et avait l'air d'examiner l'intérieur de l'arbre. Le voyant encore jeudi

---

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 33

L'OR TYRAN

PAR

PAUL VERDUN

Léon Renard et l'autre agent le saisirent, mais il continua :

— Quand je vous dis que je suis innocent, que je ne sais rien !...

Vous nommer mon complice !... Mais, pour cela, il faudrait que je fusse coupable !

— Vous avez peut-être aussi promis à René Bernard, reprit le juge d'instruction d'un ton moqueur, de ne pas dénoncer son futur meurtrier, lors de ce fameux entretien que vous eûtes avec lui treize jours avant le crime !

Marchand passa la main sur son front où coulaient des gouttes d'une sueur froide, et, sans se rendre compte qu'il parlait tout haut, il laissa échapper ces mots à demi-voix :

— Oh ! ils ne sont pas ici, ceux qui peut-être devraient s'y trouver à ma place !

— Enfin ! s'écria Queyrat. Vous avouez donc que vous possédez des complices !...

Vous voyez bien que vous me trompiez.

Vous vous êtes coupé.

Allons ! Voilà un premier pas de fait dans la voie des aveux. Faites en un autre. Nommez-les !

— Je n'ai rien avoué, reprit Gustave précipitamment.

— Vous venez de prononcer à mi-voix, mais de façon pourtant que nous l'entendions tous, ces mots : « Oh ! ils ne sont pas ici, ceux qui peut-être devraient s'y trouver à ma place ! »

— Moi, j'ai dit cela ! fit Marchand étonné.

Je ne sais pas pourquoi j'ai prononcé ces mots-là.

C'était une supposition qui me passait dans la tête, une supposition monstrueuse, si épouvantable que je n'ai pas le droit de vous la communiquer.

— Vous reculez ! Allons, je vois qu'il faut employer les grands moyens pour vaincre votre obstination.

— Vous m'effrayez ! Qu'allez-vous ordonner ?

A quel nouveau supplice me condamnez-vous ?

— A prendre le couteau japonais que voici, ce couteau que René Bernard avait constamment devant lui, sur sa table de travail, posé dans un plateau, près de son encrier, et dont il se servait en guise de coupe-papier ; à prendre, dis-je, ce couteau taché de sang, comme vous vous en êtes emparé le jour du crime, et à en passer la lame acérée dans la gorge ouverte du cadavre.

— Moi ! s'écria le romancier ; moi, faire cela !

— Pourquoi pas ? riposta le magistrat.

Vous avez bien osé cette action sur René Bernard vivant, pourquoi ne la répéteriez-vous pas sur un corps mort, pour nous montrer comment le coup a été porté.

— C'est horrible !

Non, non, je ne veux pas accomplir ce simulacre.

Queyrat passa la main sous sa redingote et l'appuya de toute sa force sur son cœur, pour en comprimer les battements.

Jamais il ne s'était trouvé en présence d'un accusé que tant de preuves accablaient, et qui protestait de son innocence avec autant d'énergie.

Jamais il n'avait joué une telle partie, ni eu recours au moyen qu'il allait employer.

Il sentait qu'ébranlé par les émotions diverses par lesquelles il avait passé durant cette journée, son sang-froid finissait par lui échapper.

Pendant quelques secondes, il se tut, recueillant tout son calme, toute sa force, tout son courage, pour le coup qu'il allait frapper.

Il y eut un profond silence, pendant lequel on distingua un bruit sourd et continu, l'écho d'un murmure profond et puissant qui arrivait dans la salle par le dehors, et y pénétrait aussi d'en dessous, par le sol : ce bruit, c'était la voix de la Seine, le tumulte incessant des vagues qui battent et minent, comme à coups de bélier, cette pointe de l'île de la Cité ; puis se séparent et fuient de chaque côté de cette poupe du navire de Paris, laissant épars, derrière elles, le retentissement diffus de longues harmonies sauvages...

Un coup de sifflet puissant, prolongé, retentit comme un mugissement de bête au gosier d'acier ; un signal lancé par un remorqueur, qui trancha les réflexions des hommes enfermés dans cette salle claire et glaciale de la Morgue, pour la besogne lugubre d'une confrontation.

Queyrat reprit :

— Vous ne voulez pas répéter devant nous, Marchand, la scène du meurtre.

matin dans la même position, on a découvert qu'on se trouvait en présence d'un cadavre.

— De Château-d'Œx, on signale l'arrestation de M. le receveur Rosat, accusé de détournements pour une somme de 8 à 10,000 fr.

Neuchâtel. — Une nombreuse assemblée de citoyens a décidé, à la Chaux-de-Fonds, de faire des démarches en vue d'introduire la crémation des cadavres.

— On signale à Neuchâtel la présence de pièces de 5 fr. italiennes fausses à l'effigie de Victor-Emmanuel, et portant le millésime de 1872. Ces pièces sont en zinc et bien imitées.

Genève. — La police a procédé à l'arrestation des époux Sch., d'origine fribourgeoise, soupçonnés d'être les auteurs du grave incendie qui a détruit l'été dernier plusieurs maisons dans le quartier des Grottes. Les époux Sch. nient s'être rendus coupables de ce crime, mais de graves présomptions pèsent sur eux.

— Une nombreuse assemblée de citoyens appartenant à toutes les classes de la société a décidé, à l'unanimité, la création d'une société pour la crémation à Genève.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Dans les cercles de la haute banque, on évalue à un milliard huit cent millions de francs les pertes que les capitaux français ont subies à la suite des effondrements du Panama et du Comptoir d'escompte. On avoue que la perte sèche de cette somme est encore moins redoutable pour le commerce français que l'ébranlement du crédit à Paris et en France causé par ces deux catastrophes. Le gouvernement russe, auquel le Comptoir d'escompte doit encore 12 millions de francs, est assuré du remboursement de cette somme grâce à l'intervention de M. Rouvier.

— L'auteur de l'assassinat de la fille Dubois, rue Payenne, a été arrêté; c'est un nommé Sauer, qui est marié. Après avoir nié pendant quelques instants, Sauer a fini par avouer qu'il était l'auteur du crime.

— Le torpilleur 110 a sombré près de Barfleur, par une grosse mer; l'équipage de treize hommes a péri.

Italie. — A la suite d'un incident à la Chambre, le général Corvetto, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, a provoqué en duel le député Cavalotti. Le premier a été blessé à la face et au bras.

Allemagne. — Une terrible bagarre a éclaté l'autre jour à Wurzbourg, en Bavière, entre des artilleurs et des civils. Les premiers ayant dégaîné, un combat dans toutes les règles s'engagea. Plusieurs civils, affreusement blessés, durent être conduits à l'hôpital. L'un d'entre eux était mortellement atteint.

Angleterre. — M. Redmond a proposé aux Communes une réduction de mille livres sterling formant le traitement de l'attonrey général Webster, avocat du *Times* contre Parnell; après une discussion orageuse, la motion Redmond a été rejetée par 288 voix contre 206.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — *Séance du 22 mars.* — On autorise la commune de Torny-le-Grand à contracter un emprunt hypothécaire.

— Les statuts et le règlement spécial des sociétés de laiterie de Forel et de Montagny-les-Monts sont approuvés.

Election du Conseil général à Fribourg.

Le résultat des élections du Conseil général dans la ville de Fribourg est bien tel qu'on s'attendait, en suite de l'entente établie entre les divers comités électoraux. Les 80 noms communs portés sur les deux listes en présence ont obtenu la majorité; le plus fort chiffre est 1454 et le plus faible 924, soit une différence de 530 voix.

Il reste à nommer trois suppléants.

Mais les élections de dimanche nous réservaient une surprise : c'est la conduite des agents électoraux du parti conservateur-gouvernemental. Ceux-ci, de leur propre volonté ou sur un ordre donné, ce que nous ignorons, ont fait distribuer samedi soir et dimanche matin un grand nombre de listes sur lesquelles étaient tracés uniformément 17 noms libéraux-indépendants, acceptés cependant dans les négociations qui avaient précédé la votation. C'est pourquoi, sur 750 listes conservatrices-gouvernementales déposées dans les urnes, il ne s'est trouvé environ que 150 listes intactes. Nous laissons à l'opinion publique le soin de juger cette manière d'agir.

Cette perfide manœuvre ayant été connue dimanche matin, un certain nombre d'électeurs libéraux-indépendants ont estimé ne plus être liés par aucun engagement vis-à-vis d'adversaires aussi déloyaux.

En outre, cette manœuvre de la dernière heure, jointe à une propagande des plus actives, comme s'il s'agissait d'élections de la plus haute importance, a réussi à faire passer 9 suppléants sur 12 portés sur la liste gouvernementale, avec une majorité de quelques voix seulement.

Nous nous faisons un devoir de constater aussi que, samedi soir, dans les cercles tépelets de l'Auge et de la Planche, on versait à boire aux électeurs, afin de les embaucher. Une musique était même de la partie. Et lorsque nous dirons qu'on a fait arriver dimanche tous les gardes-chiourmes du canton pour aider à faire passer la liste gouvernementale, on peut se demander avec raison si les élections de dimanche nécessitaient vraiment une telle propagande officielle.

D'un autre côté, il est regrettable que le parti libéral-indépendant n'ait pas pris part à cette votation avec la même énergie que le parti adverse, car il aurait obtenu sûrement la majorité des voix et aurait facilement fait passer ses 12 candidats suppléants. En somme, sa situation et sa force sont toujours très avantageuses, puisque, sans travail sérieux de sa part, il peut encore s'égaliser avec toutes les forces du parti conservateur-gouvernemental. Rien ne pourrait mieux l'encourager et le guider dans l'avenir.

Il nous restera à tirer une conclusion au sujet des intentions pacifiques ouvertement exprimées par MM. les négociateurs du parti gouvernemental dans les entrevues qui ont eu lieu et dont ils avaient pris eux-mêmes l'initiative, ainsi que sur le sens qu'il faut donner au mot : *pacification*, lorsqu'il sort de la bouche des conservateurs-gouvernementaux. Ne voulant pas porter un jugement téméraire, nous attendrons les explications qui pourraient être données à cet égard.

Lundi, vers le milieu de la journée, les tépelets ont tiré les mortiers pour célébrer leur grande victoire.

A chacun son tour ! ! *(Journal de Fribourg.)*

Militaire. — M. Charles Meyer, à Fribourg, a été promu au grade de capitaine. MM. Pape, Menoud Paul, Egger Charles, Weissenbach Alfred, à Fribourg, M. Blanc, à Marly, Duval, Perrier et Rehfouss, à Genève, Chollet, à Vaulruz, et Houriet, à Winterthour, ont été promus au grade de 1er lieutenant.

CHRONIQUE LOCALE

Conseil général. — L'élection du Conseil général de la ville de Bulle n'a pas fait grand bruit.

Il n'y avait en présence que la liste libérale qui a passé en entier.

Société d'utilité publique. — Un comité d'initiative s'est formé à Bulle pour prier tous les citoyens qui s'intéressent aux progrès économiques de la contrée de bien vouloir se rencontrer à une assemblée qui aura lieu à l'Hôtel de Ville à Bulle le dimanche 28 avril prochain, à 2 heures de l'après-midi, pour discuter de la fondation d'une Société d'utilité publique dans la Gruyère.

La Roche, le 22 mars 1889.

Monsieur le rédacteur,

La question de la représentation proportionnelle étant à l'ordre du jour, je me permettrai de vous communiquer mon idée à ce sujet. A vous le soin de juger si mon épître vaut les frais d'une insertion ou les honneurs du pannier.

D'après ce système, toute la Suisse ne formerait qu'une seule circonscription électorale pour la nomination du Conseil national. Chaque électeur ne pourrait inscrire qu'un seul nom sur son bulletin de vote. Le chiffre de la majorité absolue à obtenir par chaque conseiller s'obtiendrait en divisant le nombre total des votants par la quantité des députés à élire; la moitié plus une voix du résultat de cette opération fournirait le chiffre demandé.

Il est évident que, par ce moyen, chaque groupe politique, même disséminé dans les vingt-deux cantons, obtiendrait un nombre de députés proportionnel aux voix qu'il aurait émises.

Exemple : Supposons 450,000 électeurs votants pour élire 150 conseillers nationaux; le nombre de voix à obtenir par chaque candidat serait de 1500 plus une. Il en résulte que chaque parti réunissant ce chiffre serait représenté et cela par autant de députés qu'il aura réuni de fois le nombre 1501 voix.

Les comités électoraux sauraient bien grouper leurs électeurs de manière à obtenir le nombre de représentants auquel la force numérique de leurs partis leur donne droit.

Ce système serait pareillement applicable aux cantons et communes pour la nomination de leurs autorités respectives. Il aurait l'avantage de résoudre une fois pour toutes la question des arrondissements électoraux.

Veuillez agréer, etc. J. SCHERLY.

CHRONIQUE AGRICOLE

Importation du bétail. — En 1888, l'importation du bétail étranger en Suisse a été de 213,442 pièces pour 33,902,328 fr., tandis qu'elle avait été de 259,985 pièces pour 49,873,535 fr. en 1887, soit une diminution de 46,543 pièces et de 16 millions de

---

Je le comprends. Vous craignez de ne pouvoir contenir votre émotion et, dans votre angoisse, en sentant sous vos doigts cette chair froide, que vous avez faite morte, vous redoutez de crier un aveu.

Jamais un assassin n'ose toucher le cadavre de sa victime, un innocent, seul, s'y risque, parce qu'il n'a pas peur des paroles qui lui échapperont.

Si vous refusez de prendre ce couteau et d'en frapper ce mort, ce sera un nouveau témoignage de votre culpabilité.

Jusqu'à présent, les preuves contre vous sont venues du dehors, des hommes ou des objets ; celle que vous fournissez par ce refus, provient de vous, de votre conscience ; elle équivaut à un aveu, elle vous accable.

Le prisonnier, la tête basse, réfléchissait.

Enfin, avec un mouvement brusque des épaules, il se décida.

Il releva les yeux, et, lançant à Queyrat un regard farouche, il dit :

— Ce que vous venez d'avancer est faux. Vous le savez mieux que moi. On cite quelques assassins qui ont touché et manié avec sang-froid les corps de leurs victimes.

Mais je ne veux pas que mon refus soit pris pour un aveu.

Pour attester une fois de plus, et pour prouver, autant qu'il est en mon pouvoir, mon innocence, je jouerai l'épouvantable comédie que vous exigez, jexécuterai les mouvements que vous m'indiquerez !...

Donnez-moi le couteau !...

Et Marchand tendit la main.

Queyrat allait lui remettre l'arme, lorsque le chef de la sûreté lui dit vivement, tout bas, à l'oreille :

— Que faites-vous, monsieur le juge d'instruction ?

Confier ce couteau au détenu !

Il va sejeter sur vous, comme il l'a essayé tout à l'heure, vous frapper !

— Le prisonnier me frapper ! riposta le magistrat tout haut.

Il ne le fera pas, car ce serait là un crime qu'il ne pourrait nier.

— Il va se tuer alors !

— Se tuer ! Il ne le peut pas. Il aime trop sa femme et son enfant pour les abandonner par un suicide.

D'ailleurs, écartez-vous du prisonnier, monsieur le chef de la sûreté.

Eloignez vous, monsieur Renard, et vous aussi, monsieur l'agent.

De cette façon, s'il arrive quelque malheur, j'en serai seul la victime, comme j'en suis seul responsable.

En ce moment, il était superbe de décision, ce petit vieillard, et le romancier, électrisé par ce spectacle, y puisait le courage d'affronter le contact du mort.

Queyrat, d'une main ferme, tendit le couteau à Marchand, qui le reçut en tremblant.

— Monsieur l'aide, dit le magistrat à l'étudiant en médecine, voulez-vous avoir l'obligeance d'enlever le corps de sa place et de l'asseoir sur la chaise que voici, tout contre la table, de façon que la poitrine se trouve prise entre le dossier et le bord.

Le jeune homme souleva le cadavre avec le drap qui l'enveloppait et, avec beaucoup de peine, parvint à l'installer sur sa chaise, ses bras nus posés sur la table.

Queyrat le maintint contre lui, prit entre ses mains la tête qui retombait, et l'appuya sur sa poitrine.

Durant cette pénible besogne, Gustave, debout à la même place, tenait les yeux fixés sur le couteau japonais.

Aux crispations qui, à chaque instant, modifiaient l'expression de ses traits, il était facile de deviner que des luttes terribles l'agitaient.

Le magistrat jeta un coup d'œil sur sa physionomie et dit à voix basse à l'aide :

— Retirez-vous dans un coin, il y a du danger !

Le chef de la sûreté s'approcha de nouveau du vieillard et, se penchant à son oreille :

— Monsieur le juge d'instruction, je vous en prie, ne tentez pas le détenu plus longtemps.

Vous vous exposez à être assassiné.

— Je le sais, riposta Queyrat très calme, mais ne faut-il pas risquer quelque chose, pour forcer cet obstiné à cracher son secret !

D'ailleurs, je connais le prisonnier. Il est trop habile pour me tuer.

Retournez à votre place, et laissez-moi faire.

— Marchand, prononça Queyrat d'un ton net, avancez !

A ces paroles, le romancier tressaillit, semblant sortir d'un songe.

Il passa la main sur ses yeux d'un geste d'angoisse et dit :

— C'est donc maintenant !...

Oh ! j'aimerais mieux être coupable et avoir un crime à confesser, que de subir un pareil supplice !...

Il fit quelques pas en avant, avec une raideur d'automate.

— Regardez ce qui reste de René Bernard, continua le magistrat. *(A suivre.)*

nbach Alfred, à Fribourg,
errier et Rehfouss, à Ge-
Houriet, à Winterthour,
1er lieutenant.

LOCALE

L'élection du Conseil gé-
pas fait grand bruit.
ue la liste libérale qui a

blique. — Un comité
lle pour prier tous les
ux progrès économiques
ir se rencontrer à une
Hôtel de Ville à Bulle le
à 2 heures de l'après-
fondation d'une Société
uyère.

che, le 22 mars 1889.

ntation proportionnelle
ne permettrai de vous
sujet. A vous le soin de
frais d'une insertion ou

la Suisse ne formerait
électorale pour la nomi-
haque électeur ne pour-
sur son bulletin de vote.
blue à obtenir par cha-
en divisant le nombre
tité des députés à élire;
sultat de cette opération

moyen, chaque groupe
lans les vingt-deux can-
e députés proportionnel

),000 électeurs votants
ionaux; le nombre de
candidat serait de 1500
chaque parti réunissant
cela par autant de dé-
le nombre 1501 voix.
auraient bien groupe
à obtenir le nombre de
ce numérique de leurs

ent applicable aux can-
mination de leurs auto-
vantage de résoudre une
es arrondissements élec-

J. Scherly.

AGRICOLE

En 1888, l'importation
a été de 213,442 pièces
qu'elle avait été de
35 fr. en 1887, soit une
et de 16 millions de

poitrine.
Gustave, debout à la même
couteau japonais.
stant, modifiaient l'expres-
de deviner que des luttes
sur sa physionomie et dit
y a du danger !
de nouveau du vieillard
on, je vous en prie, ne tentez
siné.
très calme, mais ne faut-il
orcer cet obstiné à cracher
ier. Il est trop habile pour
sez-moi faire.
t d'un ton net, avancez !
saillit, semblant sortir d'un
un geste d'angoisse et dit :
pable et avoir un crime à
supplice !...
ec une raideur d'automate.
René Bernard, continua le
(A suivre.)

francs. En 1888, il a été exporté 238,390 quintaux métriques de fromage fabriqué en Suisse (pour près de 36 millions et demi de francs), par contre, il avait été exporté en 1887 40,470 quintaux de plus. Si l'on attribuait la diminution de l'importation du bétail en Suisse aux droits d'entrée plus élevés, à quoi faudrait-il attribuer la diminution d'exportation du fromage? Nous croyons qu'il ne faut voir dans ces diminutions de trafic qu'un ralentissement dans le commerce et dans la consommation de tous les produits.

Tous les marchés et foires du bétail sont suspendus dans le canton de Saint-Gall à cause de la surlangue.

Le Département fédéral de l'agriculture ayant consulté MM. les professeurs Krämer et Schulze au sujet de la station laitière d'essai, ceux-ci ont conclu en faveur de Zurich, Les frais d'établissement ont été estimés à 250,000 francs et ceux d'entretien annuel à 25,000 francs. M. le Dr Gerber, dans un article de la *Milchzeitung*, recommande également Zurich pour cette station.

En 1888, il a été fabriqué en Suisse pour plus de 12 millions de kg. de lait condensé, savoir :

Cham	3,150,000 kg.
Guin	630,000 »
Epagny	610,000 »
Vevey-Berchier .	6,555,000 »
Avenches . . .	824,000 »

En comptant le pour-centage en sucre contenu dans le lait condensé en moyenne à 39 1/2 %, on trouve que cette industrie emploie 4,740,000 kg. de sucre.

VARIÉTÉ

La noce de Marie-Jeanne,

par Francis Tesson (*des Gens de lettres*). 3

IV

Dans la maison du charron, Madeleine la gouvernante, restée seule pour préparer le déjeuner des noces, avait fort à faire.

Dix poulets embrochés tournaient lentement devant l'âtre plein de braise ardente ; un énorme quartier de veau rissolait dans la poêle ; des fumées odorantes s'échappaient d'une marmite gigantesque pleine de porc frais et de choux verts. Des jambons bouillaient à pleine eau, et plusieurs aunes de boudin faisaient entendre sur le gril des pétillements joyeux.

La ménagère, à qui incombaient tous les soins du repas, courait d'un plat à l'autre, se désolant et commençant à perdre quelque peu la tête au milieu du brouhaha de ses fourneaux, lorsque Pierre le manouvrier se montra sur le seuil de la cuisine :

— L'ami Cibon m'envoie pour vous donner un coup de main, dit-il en fendant jusqu'aux oreilles dans un large rire sa face réjouie.

— Sois le bienvenu, Pierre ! Ce n'est vraiment pas de refus. Avec tous ces plats qui mijotent, on ne sait vraiment où entendre.

— J'étais à flâner devant l'église, comme les mariés y entraient. « Eh ? mon vieux Pierre, que me dit l'ami Cibon, fais-moi donc le plaisir de courir jusqu'à la maison. Il m'est arrivé hier, de Chartres, deux pièces de vin pour le repas de tantôt. Puisque tu n'as rien à faire, rends-moi le service de mettre ce vin en bouteilles ; par la même occasion, tu diras à Madeleine de t'employer, si elle a besoin d'aide. »

— Vraiment, il a pensé à moi, le bon maître !

— « Compte sur moi », que je lui ai dit. Je le quitte, j'accours et me voilà. Pendant que notre monde est à la messe, je vais vous expédier proprement les deux barriques. Où sont-elles ?

— Dans la cave.

— Y voit-on clair ?

— Attends, je vais te donner de la lumière.

Madeleine alluma une chandelle, descendit les douze marches qui menaient à la cave, et ayant montré à Pierre les deux tonneaux et un tas de bouteilles vides, elle posa à terre le chandelier :

— Voilà ta besogne, dit-elle. Moi, je remonte à mes fourneaux.

— Attendez un peu, Madeleine ; vous allez goûter auparavant ces deux vins et me donner votre avis.

Madeleine était une bonne grosse Beauceronne, élevée au cidre et au fromage. Le vin était pour elle luxe inconnu. Aussi approuva-t-elle fort l'idée de goûter la première au vin de son maître.

Peccadille bien légère sans doute ; mais toujours une faute sans importance précède les fautes graves.

Pierre, armé d'une vrille, perça un trou au bas des tonneaux. Il en tira un verre de vin, et le tendit à Madeleine, qui, altérée par la chaleur de la cuisine, le vida d'un trait.

— Excellent, dit-elle, en faisant claquer sa langue.

— A l'autre maintenant, dit Pierre ; voyons un peu s'il vaut celui-ci.

— Oui, dégustons et comparons, dit Madeleine en riant.

— Appliquez votre doigt sur ce trou, Madeleine, pour empêcher le vin de couler, tandis que je vais mettre l'autre tonneau en perce.

Madeleine obéit. Pierre reprit sa vrille et perça un trou à la base du second tonneau. Il goûta le vin et fit claquer sa langue :

— Meilleur ! affirma-t-il.

— Voyons ! fit Madeleine alléchée.

— Un instant. Diantre ! Suis-je bête ! Voilà-t-il pas que j'ai oublié des chevilles pour boucher les trous que j'ai percés. Heureusement que vous êtes là, Madeleine. Posez votre autre main sur l'ouverture du second tonneau, pendant que je monte en haut fabriquer deux chevilles.

— Dans la cuisine, sur la troisième planche du placard, tu en trouveras de toutes grosseurs, et des cannelles aussi.

— Bon, je cours et je reviens. Faites bien attention de ne ne pas laisser couler le vin ; c'est un nectar qui vaut au moins deux cents francs la pièce.

— Deux cents francs ! est-il possible !

Pierre, avait grimpé quatre à quatre les marches de la cave, tandis que Madeleine restait accroupie, n'osant bouger, les bras tendus, tenant un tonneau de la main droite, la main gauche appuyée sur l'autre, retenant à grand'peine le vin qui voulait se frayer un passage par les deux ouvertures.

Plusieurs minutes s'étaient écoulées depuis qu'elle occupait cette position fatigante et Pierre ne revenait pas. Elle songea à sa cuisine, à ses boudins, à ses poulets, à son veau.

— Dans le placard, cria-t-elle, sur la troisième planche ! Dépêche-toi, Pierre !

— Je ne trouve rien, articula d'en haut le manouvrier. Mais patience, je vais couper dans le jardin une branche de coudrier et fabriquer mes deux chevilles.

— Vite !

Cinq nouvelles minutes se passèrent sans que Pierre redescendit. Toujours retenue à son poste par la crainte de voir le vin s'échapper, Madeleine commençait à s'inquiéter pour de bon ; une forte odeur de brûlé qui s'échappa de la cuisine mit le comble à son angoisse.

— Pierre, cria-t-elle, descends tout de suite, je t'en supplie.

— La besogne est à moitié faite. Il ne me reste qu'une cheville à fabriquer.

L'odeur de brûlé devenait de plus en plus nauséabonde. Que se passait-il là-haut dans la cuisine, mon Dieu ! Les boudins pleuraient, les poulets criaient sur leur broche comme des patients à la torture ; le veau, dans sa poêle, poussait des lamentations ; et les choux, en lutte avec le porc, cherchaient à sortir de la marmite. Madeleine n'y tint plus ; ses fourneaux la réclamaient impérieusement. Elle abandonna les tonneaux dont elle avait la garde ; mais deux longs jets de vin qui jaillirent aussitôt des deux futailles la rappelèrent à son poste.

Sa conscience de cuisinière l'attirait en haut ; le désir de conserver le bien de son maître la retenait en bas. Auquel entendre ? Que faire entre ces deux périls également menaçants, le repas manqué, le vin perdu ? La pauvre femme se désespérait ; de grosses larmes roulaient dans ses yeux.

— Mon Dieu, gémit-elle, si je quitte d'ici, je vais laisser perdre pour quatre cents francs de vin ; et si je reste, pendant ce temps-là mes sauces brûlent et mes viandes se dessèchent. Pierre, au secours ! Ah ! traître, gueux, brigand, pendard ! Pierre, descendras-tu !

(La fin au prochain numéro.)

FAITS DIVERS

Un tailleur qui n'avait pas encore pu émousser convenablement sa susceptibilité au frôlement des ennuis du métier, se trouvait un jour chez un client, doublé de son épouse. La visite fut longue : Madame capricieuse et le mari bon enfant comme à son habitude.

Enfin, comme, d'après madame, rien n'allait, car, disait-elle, il faut que vous ayez pris mesure sur une guérite pour nous apporter des vêtements semblables, le tailleur tira son mètre de sa poche et prit de nouvelles mesures, d'abord, la redingote, puis le gilet, enfin le pantalon.

— Oh ! là, s'écrie la dame, je vous arrête, jamais vous nous avez réussi un pantalon, non jamais, au grand jamais.

Le tailleur ne nie donc plus, et se relevant tout d'un coup :

— Ma foi, madame, veuillez me permettre, je vous prie, c'est à vous que je vais prendre mesure du pantalon, car c'est bien vous qui le portez.

Cours d'économie politique :

— En somme, qu'est-ce que la médecine? Un libre échange : Le malade prend l'avis du docteur et le docteur prend la vie du malade.

Commune de Bulle.

Un concours est ouvert pour l'engagement de ***quatre taupiers-chefs*** pour la prise des taupes et des mulots rière le territoire de la commune de Bulle.

Les postulants se présenteront au bureau communal le dimanche 7 avril prochain, à 2 heures après midi, pour prendre connaissance du règlement communal.

Il n'est pas accordé d'indemnité.

Bulle, le 26 mars 1889.

200] *Secrétariat communal.*

Je dispose

de diverses sommes à placer sur hypothèque en premier rang.

151] ***Alex. Andrey***, notaire, Bulle.

A. DEMIERRE

médecin-chirurgien-dentiste.

à BULLE [41

sera à ***Château-d'Œx*** les 29 et 30 mars.

AVIS

Les ***frères Quartenoud***, à Hauteville, seront, du 8 avril au 24 juin, tous les ***lundis*** à l'*auberge du* ***Lion d'Or***, à Hauteville, avec leur étalon, race du pays. [158

Ivrognerie. Attestation.

Le malade a été guéri à son insu, grâce à votre traitement par correspondance et vos remèdes inoffensifs. Il peut encore boire un verre, mais la tendance à boire trop s'est tout à fait perdue. Vevey, septembre 1888. Jean Frey. — La moitié des frais après guérison. Attestations, prospectus, questionnaire gratuits. S'adresser à l'Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie, à Glaris. [3]

Liquidation.

Pour cause de changement de commerce, le soussigné vendra à bas prix toutes les marchandises en magasin, telles que draps, toiles fil et coton, étoffes pour dames, livres de prières, couronnes mortuaires, laines et cotons, cotonnes, cretonnes, blouses, corsets, services de table, mercerie et quincaillerie.

A. Pfulg-Meyer, à Bulle.

PROFITEZ DE L'OCCASION! [116

Le soussigné informe le public qu'il vient tous les jeudis au Lion d'Or, à Bulle, avec des bons chevaux, de toute confiance, à vendre ou à échanger.

118] ***Maxime Privet***, à Sorens.

A vendre : 500 pieds de ***foin***, 300 pieds de ***regain*** de première qualité et 400 pieds de ***foin maigre***, le tout à distraire.

S'adresser à Jean Beyeler, bûcheron, à Romanens. [197

Avis important

AUX GRANDS MÉNAGES

On trouvera à la boulangerie J. Schneider successeur de L. Clerc, à Bulle : ***Pain de ménage*** à **28** c. le kg., ainsi que ***farines*** de différente qualité et ***son*** à bas prix. [26

J. DÉNERVAUX, horloger,

à LA TOUR-DE-TRÊME

fait tous genres de ***rhabillages*** garantis et à prix modérés.

Réparations de bijouterie et lunetterie. [196

Pour cause de départ,

le soussigné vendra de gré à gré : 1° 1 char à 3 ou 4 chevaux ; 2° 1 char à 1 ou 2 chevaux, avec échelle ; 3° 1 concasseur presque tout neuf ; 4° 1 harnais et beaucoup d'autres choses. S'adresser à la Maison de Ville, La Tour-de-Trême.

174] Anselme Berchtold.

Avis important.

A la ***boulangerie G. DŒBELI***, Grand'rue 166, on trouvera toujours un grand choix de ***farines*** de première qualité, ainsi que du ***son*** à très bas prix.

Bon ***pain de ménage*** à **28** cent. le kg. Grand rabais pour les achats un peu importants. [183

Se recommande ***G. Dœbeli.***

Le chaufour

de la ***Tuilerie de La Tour-de-Trême*** est ouvert dès le 28 mars.

199] YENNI, tuilier.

A louer :

Un ***appartement*** de 5 pièces au rez-de-chaussée de la maison Castella, en ville.

S'adresser au notaire Dupré, à Bulle. [495

A vendre :

3000 pieds de ***foin*** et ***regain*** à distraire.

S'adresser à M. Isidore Glasson, Bulle. [188

A vendre :

Un tas de ***fumier*** d'environ 2000 p.³

S'adr. à Jos. Remy, voiturier, à Bulle. [189

A LA CONFIANCE, BULLE

Afin de se débarrasser d'un stock immense de COUPONS de toute sorte, on mettra cet article en vente tous les vendredis.

OCCASION SANS PAREILLE! [130

Vins d'Italie

blancs et rouges, garantis bons et naturels par l'analyse de M. de Vevey, à **45** cent. le litre par quantité au-dessus de 10 litres.

ENGRAIS

de la grande maison COIGNET

Qualité supérieure, pour prairies et toutes cultures. Plus de 40 médailles d'or et diplômes obtenus en diverses expositions.

Dépôt au chantier à la gare de Bulle.

Rabais par vagons complets.

Grand choix de vacherins mûrs

tout gras, fabriqués durant le temps de l'herbe et à prix réduits.

SEYDOUX, hôtel du Cheval-Blanc,
BULLE. [173

ÉPICERIE
LOUIS TREYVAUD, BULLE

A l'occasion du Carême :

Morue, codfisch, stockfisch, merluche et ***harengs,*** marchandises fraîches de première qualité, et ***grand choix de conserves alimentaires.***

PRIX MODÉRÉS [131

Jean Meuwly,

vétérinaire du IIIe cantonnement de la Gruyère, prévient l'honorable public qu'il vient de s'établir à Bulle, place du Marché, près de la maison de M. Remy, voiturier (maison neuve). Il se recommande à toutes les personnes qui veulent bien l'honorer de leur confiance.

En cas d'absence, s'adresser à M. Wæber, hôtel de l'Union, à Bulle. [145

TANNERIE - CORROIRIE

Cuirs. — Crépins. — Chaussures.
Gros. — Demi-gros. — Détail.

Ernest GLASSON, Bulle.

Cuir fort, en sèche de fond, battu et non battu, pour semelles. — Vache lissée. — Grand choix de dépouilles (débris). — Croupons français. — Vachettes et empeignes en tous genres. — Cuirs pour sellerie. — Peausserie diverse. — Assortiment varié de tiges élastiques, bottes à l'écuyère, etc. — Spécialité d'outillage pour la chaussure. — Fil pour cordonniers — à joindre — et pour machines à coudre. — Chevilles de bois. — Clouterie forgée et mécanique. — Noir. — Vernis. — Graisses et huiles pour chaussures et pour machines.

Toutes marchandises vendues de confiance et à des prix extra réduits.

Remises et escomptes suivant l'importance des ordres.

Achat de cuirs, peaux brutes, sauvagine, écorces, crins divers, suif, etc., aux meilleures conditions. [149

Le
PAIN-EXPELLER
à l'« Ancre »

EST ET RESTERA SANS RIVAL

contre RHUMATISMES, GOUTTE, NÉVRALGIES, Maux de Dents, Refroidissements et Douleurs de toute Nature.

Se méfier des Contrefaçons!

Se vend dans la plupart des pharmacies. Le flac. fr. 1 et 2. Instruction détaillée envoyée gratis et franco sur toute demande adressée à

F.-AD. RICHTER & Cie., OLTEN.

Maïs Italie récolte 1887.

sous la CROIX-BLANCHE, à Bulle.

Beaux gruaux maïs, à prix réduits. — Cet aliment, recommandable par sa grande valeur nutritive, remplace avantageusement les pommes de terre, de qualité inférieure cette année. [123

FABRIQUE DE
Machines à tricoter

Edouard DUBIED & Cie, à Couvet
(canton de Neuchâtel).

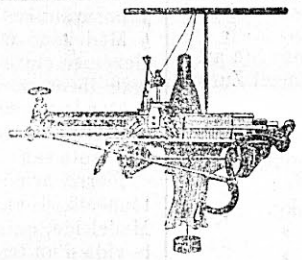

Machines pour familles et ateliers produisant rapidement et économiquement les ***bas, chaussettes, jupons, caleçons, gilets de chasse,*** etc., de même que les articles de fantaisie. Conditions avantageuses. Garantie. Envoi gratis du prix-courant. [10

Dépôt au château de Bulle :

Agence agricole Auguste Barras, Bulle.

Engrais chimiques de H. et E. Albert, à ***Biebrich*** sur le Rhin. Maison fondée en 1854. Diplômes d'honneur et médaille d'or. Production annuelle 3 millions de quintaux. Marchandise de toute première qualité, contrôlé par la station chimico-agricole, Polytechnicum Zurich. Prix réduits.

Articles de fromagerie, tels que : toiles à fromages, peaux de caillets, présure Hansen liquide et en poudre, risette, débattoirs nouveaux, poches, etc. Bon choix et prix avantageux. [190

Elixir
Stomachique de Mariazell.

Schutzmarke.

Excellent remède contre toutes les maladies de l'estomac

et sans égal contre le manque d'appétit, faiblesse d'estomac, mauvaise haleine, flatuosités, renvois aigres, coliques, catarrhe stomacal, pituite, formation de la pierre et de la gravelle, abondance de glaires, jaunisse, dégoût et vomissements, mal de tête (s'il provient de l'estomac), crampes d'estomac, constipation, indigestion et excès de boissons, vers, affections de la rate et du foie, hémorrhoïdes (veine hémorrhoïdale).

Prix du flacon avec mode d'emploi: **Fr. 1,** flacon double **Fr. 1.80.** Dépôt central: pharm. „zum Schutzengel" **C. Brady à Kremsier** (Moravie), Autriche.

Dépôts à ***Bulle*** : Pharmacies GAVIN et A. RIETER.

DÉPOT GÉNÉRAL pour toute la Suisse : Pharmacie ***Paul Hartmann,*** à Steckborn. [115

PLUS DE MAUX DE DENTS!

PAR L'EMPLOI DE
l'Elixir, Poudre et Pâte Dentifrices
DES
RR. PP. BÉNÉDICTINS

de l'Abbaye de Soulac (Gironde)
Dom MAGUELONNE, Prieur
2 Médailles d'Or : *Bruxelles 1880, Londres 1884*
Les plus hautes Récompenses

INVENTÉ EN L'AN **1373** PAR LE PRIEUR PIERRE BOURSAUD.

« L'usage journalier de l'**Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins,** à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie des dents qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives.

« C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le **meilleur curatif** et le **seul préservatif** des **Affections dentaires.** »

Elixir, 2f, 4f, 8f, 12f, 20f; Poudre, 1f25, 2f, 3f; Pâte, 1f25, 2f.

Maison fondée en 1807 **SEGUIN** Bordeaux

Se trouvent dans toutes les bonnes Parfumeries, Pharmacies et Drogueries.

BUREAU AU CHATEAU DE BULLE

Agence commerciale et agricole

Auguste Barras, Bulle.

Commission, représentation, recouvrements, renseignements confidentiels, démarches commerciales et judiciaires, intervention dans les faillites, tenue de comptabilités et de rentiers pour administrations et particuliers, rédactions diverses, gérance; achat et vente d'immeubles, d'actions et obligations de tous genres, de valeurs à lots et à primes, de titres hypothécaires et autres; opérations de banque, négociations d emprunts, placement de fonds, etc., etc. [119

GIPPA & FOLGHERA, entrepreneurs, BULLE

DÉPOT DE CIMENT, GYPS, CHAUX

Briques en ciment et liège.

Tuyaux en grès d'Aarau. Tuyaux en ciment. [195

BANQUE ET NOTARIAT

Placements hypothécaires à 4 1/2 %. Ouverture de comptes courants garantis par gardances de dam en dernier rang, chez

139] ***J.-F. Menoud,*** à Bulle.

Agence de recouvrements
A. DAVET, procureur,
à BULLE

Encaissements amiables et juridiques. — Litiges. — Renseignements. — Gérances. — Placements hypothécaires. [58

Moi, Anna CSILLAG,

avec mes superbes cheveux à la Loreley, longs de 185 centimètres, que j'ai fait pousser à la suite d'un usage continu de 14 mois de la pommade que j'ai moi-même inventée, je suis seule capable de favoriser la croissance des cheveux, d'empêcher leur chute, de fortifier le cuir chevelu! — Seule, je puis également faire croître la barbe des messieurs, une barbe abondante, souple et forte!

Ma pommade produit après un court usage l'abondance et la beauté des cheveux et de la barbe et les empêche de blanchir jusqu'à un âge très avancé.

Le prix d'un flacon est de 5 fr.

Envoi contre mandat postal ou contre remboursement dans le monde entier.

CSILLAG & Cie

Budapest, *Königsgasse 52,* où toutes les commandes doivent être adressées. [473

Franco pour 2 fr. au lieu de 4 fr. 70.
Nécessaire complet d'écriture ou
PAPETERIE à 2 fr.

CONTENU :	Prix ordinaire :
Une belle et forte boîte	Fr. — 40
100 feuilles doubles de papier à lettre	» 2 —
100 fines enveloppes en 2 grandeurs	» 1 —
12 bonnes plumes d'acier	» — 30
1 manche de plume	» — 10
1 crayon	» — 10
1 flacon d'encre de bureau très noire	» — 30
1 morceau de gomme élastique	» — 20
1 bâton de cire à cacheter	» — 20
3 feuilles de papier buvard	» — 10
Prix de vente ordinaire,	Fr. 4 70

Tous ces objets sont placés dans une élégante boîte dorée et cloisonnée; ils ont une valeur réelle de **4** fr. **70.** Une papeterie, 2 fr.; 5 exemplaires, 8 fr., et 10 exemplaires, 15 fr. Demander une **papeterie à 2 fr.** J'expédie franco si le demandeur envoie le montant ou timbres-poste, sinon je prends remboursement. Je me réserve les contrefaçons.

A. Niederhæuser,
fabr. d'articles de papeterie,
Granges (Soleure).

181]

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.